

S E C T I O N S P O R T I V E
S C O L A I R E F O O T B A L L

**LYCÉE
CFA
GRETA**



Robert Schuman





Responsables : M. MAURICE
M. REYMOND
Mme PAPAIX
M. ROMAIN

ANNÉE SCOLAIRE 2020 - 2021

Dossier : complet incomplet

LA SECTION SPORTIVE FOOTBALL

Créée en 1976, la Section sportive Football permet de s'inscrire dans un double projet, scolaire et sportif.

Le concours d'entrée de la section sportive Football aura lieu :

- le jeudi 30/04/2020 après-midi pour les filles (horaires précisés lors de la convocation)
- le jeudi 09/04/2020 sous forme de 1/2 journée pour les garçons

Le dossier joint est à nous retourner au plus tard pour le **jeudi 02/04/2020**, pour faire acte de candidature au concours d'entrée (chaque candidat recevra une convocation par courrier).

Pour votre information la **Journée des Portes Ouvertes du Lycée** se tiendra le **Vendredi 03/04/2020** à partir de 16h00.

AMÉNAGEMENT SCOLAIRE ET SPORTIF

Le Lycée permet de suivre une formation en filière générale ou technologique (STMG)

Les élèves de la section sportive bénéficient d'un emploi du temps aménagé pour pouvoir s'inscrire dans le double projet en respectant le cahier des charges F.F.F

Les tarifs de la demi-pension et de l'internat sont spécifiques à ces élèves.

Mise en place d'un goûter, avec participation financière des familles.

SUR LE PLAN MÉDICAL pour les Candidats au Concours

- Etre licencié dans un Club ou bien fournir un certificat de non contre-indication à la pratique par un médecin sportif.

CONDITIONS D'ADMISSION

- Recrutement Grand-Est avec une admission en Seconde, mais également la possibilité d'intégrer la Section Sportive en classe de 1^{ère}.
- Satisfaire aux tests sportifs.
- les dossiers des candidats retenus sont examinés lors d'une Commission qui se tient fin Mai (les résultats scolaires sont examinés avec attention. Ils doivent être solides.).

L'élève capable de réussir doit être motivé et soucieux de l'équilibre entre SPORT et ÉTUDES, tout en sachant se prendre en charge pour s'organiser dans son travail personnel.

EXAMEN MÉDICAL OBLIGATOIRE AVANT L'INTÉGRATION en Section

- ★ Documents spécifiques à remettre lors de l'intégration en Section Sportive pour les élèves retenus.
- Une fiche médicale obligatoire et dûment complétée avec un ECG à fournir sans lequel l'élève ne pourra participer aux entraînements de la Section

INSCRIPTION OBLIGATOIRE à l'UNSS du Lycée

- ★ Les candidats admis devront fournir un **chèque de 15 euros** (libellé à l'ordre de l'Association sportive du Lycée Robert Schuman) pour pouvoir participer aux différentes manifestations sportives durant l'année scolaire.